



ADOPTÉE.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX CE-12-12-11 CE-1339-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire Ginette Beaumier

QUE le directeur du Service des ressources financières soit et il est exempté de la lecture du procès-verbal du 11 décembre 2012 (CE 12-12-11).

QUE ce procès-verbal soit et il est adopté tel que proposé.

ADOPTÉE.

- 4.1 DÉBOURSÉS DÉCEMBRE 2012 CE-1340-13 CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;
IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Gérald Gregheur.

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de décembre 2012, au montant total de trois millions sept cent quarante-trois mille trois cent trente-neuf et quatre-vingt-seize cents (3 743 339,96 \$).

ADOPTÉE.

- 4.2 DÉBOURSÉS JANVIER 2013 CE-1341-13 CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés;
IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Michel Morin.

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de janvier 2013, au montant total de deux millions neuf cent neuf mille trois cent quarante-deux et quatre-vingt-sept cents (2 909 342,87 \$).

ADOPTÉE.

5.1 La tarification de la résidence Le Faisceau pour le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue – campus d'Amos.

Le directeur général, monsieur Yannick Roy, soumet au comité exécutif le projet d'indexer le prix des chambres de la résidence Le Faisceau.

5.2 Legs possible de la fête du Centenaire d'Amos (Agora naturelle)

Dans le cadre du 100^e de la ville d'Amos, celle-ci désire connaître l'intérêt de la Commission scolaire Harricana quant à un legs possible à l'Agora naturelle, situé derrière le bâtiment.



6. LEVÉE
DE LA SÉANCE

CE-1342-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire
Gérald Gregheur.

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 50.

Marc Désilets, président

Pascal Germain, secrétaire d'assemblée